

Devoir de mémoire, toujours !

Une cérémonie émouvante s'est déroulée le mercredi 9 juin en la Mairie de Montpellier.

Ce jour-là et en présence de nombreuses personnalités, notamment M. le Consul Général d'Israël à Marseille Arie Gabay, M. le Bâtonnier Bernard Fabre, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales représentant M. Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier, remettait à titre posthume à M. et Mme René Bastide, la Médaille et le Diplôme de Justes parmi les Nations. C'est leur fille, Mme Lucy Causse, qui reçu en leur nom cette distinction,

distinction la plus haute de l'Etat d'Israël.

Comme le soulignait à cette occasion Mtr. Fabre :

"A la fin de ce siècle, il est regrettable qu'est le droit d'exister un parti raciste.

C'est avec ce devoir de mémoire que nous lutterons."

A noter qu'étaient présents des élèves du Collège Privé de La Providence et leur professeur. Ils avaient réalisé tout au long de l'année un formidable travail sur le .devoir de mémoire et témoignages des vivants et l'on offert à M. le Consul Général d'Israël. M. Levy était également présent pour témoigner du courage et de l'humanité dont ont fait preuve M et Mme Bastide, qui l'ont caché avec sa famille pendant la 2ème Guerre Mondiale.

